



Entre terres et eaux

Les sites littoraux de l'âge du Bronze : spécificités et relations avec l'arrière-pays

Actes de la séance de la Société préhistorique française d'Agde (20-21 octobre 2017)

Organisée avec l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge de Bronze

Textes publiés sous la direction de

Yves BILLAUD et Thibault LACHENAL

Paris, Société préhistorique française, 2019

(Séances de la Société préhistorique française, 14), p. 7-12

www.prehistoire.org

ISSN : 2263-3847 – ISBN : 2-913745-76-8

Vivre entre terres et eaux à l'âge du Bronze

Présentation

Thibault LACHENAL et Yves BILLAUD

Les littoraux – rives de lacs, lagunes, fleuves, mais aussi estuaires et franges côtières – ont constitué des milieux particulièrement attractifs pour les sociétés de l'âge du Bronze d'Europe occidentale, mais leur occupation a rarement été continue (Honegger et Mordant, 2012). L'insalubrité réputée des milieux humides, associés à l'exposition à des maladies infectieuses comme le paludisme, est d'ailleurs ancrée dans la pensée commune actuelle. Certaines données ethnologiques et historiques illustrent bien des facteurs de contraintes dans la colonisation de ces milieux, tels qu'une surpopulation ou une pression territoriale consécutive à des conflits (Pétrequin, 1984). Les zones humides et les littoraux constituent pourtant des niches écologiques attractives, riches en ressources, notamment halieutiques. À l'interface de milieux complémentaires, ils offrent en cela des potentiels économiques multiples. Pour l'âge du Bronze, période où les témoins de navigations se multiplient, l'organisation et le contrôle des échanges, parfois à longue distance, ont également pu constituer des facteurs d'installations sur ces lieux ouverts sur des voies de communication naturelles.

Les spécificités des témoins archéologiques d'occupations en milieux humides ou actuellement immergés, dans leurs techniques de fouilles comme dans la nature des vestiges qu'elles livrent, tendent à faire de leur étude une discipline à part, ne favorisant pas leur confrontation avec les sites « terrestres ». L'objectif de ce colloque était donc de réunir des approches portant sur différents types de sites implantés dans ces zones d'interface entre la terre et l'eau, de réfléchir sur leurs spécificités et sur les relations qu'ils entretiennent avec les autres occupations localisées dans l'« hinterland » ou arrière-pays. La séance s'est tenue du 20-21 octobre 2017 au Moulin des Évêques à Agde (Hérault) sous l'égide de la Société préhistorique française, de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze. Elle a réuni près de cent vingt participants – intervenants et auditeurs –

provenant de différentes régions de France, d'Italie, de Suisse, d'Espagne et de Grande-Bretagne.

Ce volume restitue la plus grande part des communications et posters qui y ont été présentés en français et en anglais. Ces dix-sept contributions explorent ainsi cinq aires géographiques distinctes, présentant chacune leurs particularités orographiques et hydrographiques, mais qui se rejoignent sur des problématiques communes. Dans ces zones d'interface, l'évolution du milieu est particulièrement sensible, avec les phénomènes de remontée des eaux marines ou des lacs, l'aggradation des deltas et l'érosion des littoraux. Ainsi, le rôle déterminant des modifications climatiques sur les installations humaines, pour lequel les lacs alpins font figure de cas d'école (Magny, 1993 ; Pétrequin *et al.*, 2005), peut se retrouver dans d'autres secteurs géographiques. La place des sites littoraux dans les systèmes de peuplements constitue également une problématique commune, notamment en ce qui concerne leur spécificité et leur complémentarité avec les occupations de l'arrière-pays. A-t-on affaire à des habitats autarciques ou existe-t-il entre eux des réseaux, des dépendances, voire des hiérarchies (Honegger, 2005) ?

AU BORD DU LAC : LES PALAFITTES DES ALPES OCCIDENTALES ET LEURS TERRITOIRES

La première aire géographique, les rivages des lacs alpins, porte sans nul doute le plus dynamique et le plus emblématique des questionnements qui animaient ce colloque. Il a d'ailleurs récemment été remis en lumière par l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ». Les exceptionnelles conditions de conservations caractérisant ces sites en milieu humide et en

particulier les possibilités de datation absolue d'éléments architecturaux en bois par la dendrochronologie, en font « l'une des plus importantes sources archéologiques pour l'étude des premières sociétés agraires en Europe » (UNESCO, 2011). Sur les rives nord du Lac de Neuchâtel, l'analyse dendro-archéologique quasi systématique des pieux a ainsi conduit à une résolution remarquable dans la compréhension de l'apparition et du développement des différentes occupations du Bronze final. La définition de villages fondateurs, associés à des villages satellites, ouvrait une nouvelle manière d'envisager la dynamique d'occupations des baies lacustres (Langenegger, 2012). Pour compléter et interroger ce modèle, une mise en perspective de ces données avec celles acquises dans l'arrière-pays est proposée par Judit Deák, Fabien Langenegger et Sonia Wüthrich. Il en ressort que la forte densité de population observée sur les lacs ne se répercute pas dans l'hinterland. Celui-ci apparaît plutôt comme un espace « terroir », offrant les ressources nécessaires à la subsistance des populations littorales ou comme aire de repli en cas de crues exceptionnelles du lac de Neuchâtel. Dans les deux baies analysées, Bevaix et Cortaillod, des différences apparaissent dans les terroirs utilisés pour l'approvisionnement en bois d'œuvre. En revanche, ces deux secteurs témoignent d'une organisation de l'espace similaire ainsi que d'une gestion commune des défis climatiques et environnementaux induisant une remontée progressive des niveaux lacustres. Des liens étroits semblent donc réunir ces deux communautés villageoises.

Bien que n'ayant pas connu le même essor des recherches que sur le plateau Suisse, les palafittes des lacs de Savoie font l'objet d'un bilan actualisé de la part d'Yves Billaud, nourri des opérations menées depuis les années 2000 dans le lac du Bourget et de celles actuellement en cours pour le suivi des stations inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces dernières permettent de dépasser le stade des inventaires et de proposer pour l'âge du Bronze, des éléments de réflexion en termes de formes de l'habitat et d'occupation du territoire. Un schéma d'occupation des rives lacustres commence notamment à être perceptible, proche de celui mis en évidence à Neuchâtel avec des stations fondatrices et satellites. La question se pose également d'une complémentarité fonctionnelle de ces différentes installations, notamment au nord du lac du Bourget, avec un site de résidence (« Châtillon ») et un site de production artisanale ainsi que d'exploitation de l'arrière-pays (« Conjux 1 »). À une autre échelle, une complémentarité entre les sites du lac du Bourget, où la culture du millet est attestée par la présence de miliacine dans les sédiments, et ceux du lac d'Annecy, où ce marqueur n'est pas présent, peut par ailleurs être proposée.

Le Léman, plus grand lac des domaines alpins et sub-alpins, recèle près d'une trentaine de stations de l'âge du Bronze. Mais, bien que les premières recherches aient débuté dès 1854, la documentation des sites est encore très lacunaire. La présentation par Pierre Corboud des travaux extensifs menés récemment dans la baie de Genève sur la station du Plonjon apporte de précieux éléments de compréhension de l'occupation des rives d'un plan d'eau

au comportement particulier. Le site du Plonjon s'insère dans un ensemble dense de stations. Le schéma de site fondateur et de sites satellites ne semble pas pouvoir s'y appliquer. Les installations, relais et abandons paraissent sous la dépendance des contraintes topographiques et de la dynamique lacustre. L'étude dendrochronologique de plus de 2000 bois permet de distinguer cinq phases dans les deux siècles d'occupation du site. L'exposition du village aux fortes tempêtes qui caractérisent le Léman a amené la mise en place d'une forte palissade à rôle de brise-lames, aménagement spécifique ne se retrouvant que rarement sur les autres lacs. Enfin, dans une dernière phase, le village est déplacé latéralement avec de nouvelles constructions, dont certaines de plan carré et à la fonction restant à déterminer, abritées derrière des lignes de palissades. L'abandon du village est, comme sur l'ensemble du Plateau suisse, un peu antérieure à 850 av. J.-C.

Dans ce secteur du Léman, les conditions d'occupations de l'arrière-pays se distinguent nettement de celles identifiées sur les rives nord du lac de Neuchâtel. Les opérations d'archéologie préventives menées en retrait des rives à Chens-sur-Léman ont révélé la présence d'une agglomération, dont l'architecture s'individualise singulièrement de celle des villages lacustres, associée à un parcellaire ortho-normé (Néré et Isnard, 2012 ; Cousseran-Néré et Néré, 2014). À partir de ces nouvelles données, Pierre Broutin, Sylvie Cousseran-Néré, Éric Néré et Florent Notier proposent une tentative d'étude archéogéographique des occupations de l'âge du Bronze final dans le secteur du Petit Lac. Cette entreprise a été contrariée par l'hétérogénéité des données à disposition provenant de contextes différents (terrestres et subaquatiques) et de fouilles d'extensions inégales. Il apparaît néanmoins, dans une perspective diachronique, que l'économie, le mode d'occupation de l'espace et l'exploitation des ressources naturelles connaissent des évolutions entre le début et la fin du Bronze final. À cette période la population se densifie tout en gardant un même système d'organisation. En revanche, au début de l'âge du Fer (Hallstatt C), un repli de l'habitat sur un unique site de hauteur fortifié (« Véreire ») est notable, tandis que les rives des lacs sont abandonnées. S'ouvre alors une tout autre forme d'occupation de l'espace.

Toujours à proximité du lac Léman, dans le secteur de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), Christophe Landry, André Marguet, Jean-Michel Treffort et leurs collaborateurs analysent également les témoins d'occupation du sol dans le territoire s'étendant en arrière de la station lacustre de Rives 2. Ce secteur, tout comme celui de Chens-sur-Léman, présente une forte concentration de données terrestres par rapport au reste de la rive méridionale du lac. Une douzaine de sites (habitats, nécropoles et dépôts) structurent ce terroir. Entre ces derniers les temps de parcours sont faibles, ce qui suggère une complémentarité des implantations, notamment des nécropoles, qui pourraient dépendre de l'habitat de Rives 2, pour lequel le statut de « village central » est d'ailleurs suggéré.

Au sud des Alpes, la station palafittique du lac Frassino (Peschiera del Garda, Italie), est également

localisée dans un secteur bénéficiant d'une documentation particulièrement dense pour l'âge du Bronze. La dynamique d'occupation y est toutefois différente que dans les régions situées au nord de la chaîne alpine. Ainsi l'occupation la mieux documentée du site est comprise entre la fin du Bronze ancien et le début du Bronze moyen, témoignant d'une phase de transition entre ces deux périodes. L'article de Federica Gonzato, Claudia Mangani et Luciano Salzani s'intéresse plus particulièrement au réseau d'habitats contemporains dans lequel s'implante ce site. Ces derniers sont facilement accessibles à quelques heures de marche l'un de l'autre, et se connectent également avec les sites plus éloignés de la vallée de l'Adige, voie de communication naturelle vers les secteurs alpins riches en minerais cuprifères. Vers le sud, les voies fluviales assurent une connexion avec la plaine padane qui connaîtra ultérieurement un peuplement conséquent avec le développement de la culture des terramares.

LE PASSAGE DU FLEUVE : SITES DE GUÉS ET DE RIVES AU NORD DES ALPES

Le second secteur pris en considération est au cœur de l'article de Franck Ducreux et Jean-Michel Treffort. Dans la moyenne vallée de la Saône, à la fin de l'âge du Bronze, se développe un type d'habitat groupé original, implanté dans le lit mineur de la rivière, dont l'organisation générale et les caractéristiques architecturales présentent de fortes affinités avec celles des habitats littoraux lacustres des Alpes françaises du Nord. Les auteurs présentent un bilan actualisé des données sur ce secteur, suite aux travaux fondateurs entrepris par Louis Bonnamour (Bonnamour, 1989 ; Bonnamour *et al.*, 1990), en s'appuyant notamment sur les nouvelles données fournies par l'archéologie préventive. L'étude des mobiliers céramiques permet aux auteurs de préciser la chronologie des sites et ainsi de dresser un premier aperçu des dynamiques d'occupation du sol dans ce secteur entre le X^e et le VIII^e s. av. J.-C. Les habitats terrestres et ceux présents dans le lit mineur du fleuve ne sont pas contemporains, c'est à la fin du Bronze final IIIa et au Bronze final IIIb que les derniers se développent. Il ne faut donc pas y voir ici une complémentarité, mais une évolution des choix d'installation.

PAYSAGES LAGUNAIRES DE L'OCCIDENT MÉDITERRANÉEN

Les côtes de Méditerranée nord-occidentale se caractérisent notamment par la présence de lagunes, qui, formant des aires d'accostage privilégiées, ont facilité l'implantation des premières expériences coloniales du Néolithique ancien (Manen *et al.*, 2019), comme de l'âge du Fer (Gailledrat, 2014). À l'âge du Bronze, ces secteurs

font également l'objet d'une dense occupation, dont la compréhension passe nécessairement par une analyse de l'évolution environnementale.

Enriqueta Pons i Brun dresse une synthèse du développement de la plaine de l'Empordà entre la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. Elle analyse ainsi comment l'habitat dispersé du Bronze final va progressivement se regrouper et se structurer, jusqu'à aboutir à l'émergence de villages fortifiés, possibles lieux de pouvoirs centralisés. Si l'influence de la colonie grecque d'Empuries est probable, elle ne fait que conforter une dynamique locale déjà engagée.

Dans la plaine du Roussillon, Assumpcio Toledo i Mur présente les résultats d'une fouille préventive réalisée à El Camí de la Coma Serra, ayant mis au jour une occupation Bronze ancien caractérisée par des maisons à plan absidial dont l'architecture n'est pas sans rappeler les abris de pêcheurs encore visibles sur les rives de l'étang de Canet. Ces données inédites viennent compléter des connaissances encore lacunaires sur l'occupation des plaines côtières du Roussillon à l'âge du Bronze.

Amparo Barrachina Ibañez nous entraîne plus au sud, dans la région côtière du Pays valencien. La question des interactions entre les habitats littoraux et leur territoire est au cœur de son article qui présente une synthèse des données recueillies sur le site du Pic dels Corbs à Sagonte. Il s'agit d'une occupation de hauteur, mais installée dans la ligne de montagne précôtière, au pied duquel se développait une zone marécageuse. Cet habitat occupé du Bronze ancien au Bronze final était donc entouré de deux écosystèmes différents, qui ont chacun été exploités. Son installation semble donc découler d'une stratégie économique planifiée.

Actuellement immergé dans le lit mineur du fleuve Hérault, le site de la Motte s'était originalement installé en bordure d'une ancienne lagune. Thibault Lachenal, Jean Gascó *et alii* propose un bilan des dernières connaissances acquises sur ce site. Comme au Pic dels Corbs, l'exploitation des différents biotopes à l'interface desquels il s'est implanté ressort également. Mais son installation procède également du prolongement d'un réseau de sites régulièrement implantés le long du fleuve Hérault, au sein desquels il semble jouer un rôle majeur, probablement lié aux échanges de par sa proximité avec la côte.

Cette complémentarité des habitats littoraux et de l'hinterland dans la vallée de l'Hérault est également interrogée par Ghislain Bagan et Vincent Luras. Ils dressent un bilan de l'occupation du sol dans ce secteur à la fin de l'âge du Bronze, qui voit notamment l'apparition de nombreux sites de hauteur dans l'axe du fleuve, alors que les petits bassins versants semblent privilégier une occupation dispersée structurée par des nécropoles communautaires.

Pour le complexe lagunaire des étangs du Narbonnais, Thibault Lachenal, Jean-Philippe Degeai, Tiphaine Salel et leurs collaborateurs présentent de nouvelles données sur le site du Roc de Conilhac à Gruissan (Aude). Ce petit îlot lagunaire a accueilli des occupations du Bronze moyen et final présentant une économie mixte, combi-

nant une exploitation des ressources terrestres avec celles fournies par les étangs. L'analyse paléoenvironnementale indique que ces habitats étaient directement connectés à une lagune ouverte, mais que le comblement de cette dernière suite à la progradation du delta de l'Aude a pu entraîner leur abandon, plus précocement que ce n'est observé pour d'autres sites littoraux du golfe du Lion.

PEUPEMENT ET CONTRÔLE DES CÔTES TYRRHÉNIENNES

Le littoral tyrrhénien propose un territoire contrasté, alternant de vastes plaines côtières, des espaces lagunaires et des plateaux rocheux, qui ont été densément peuplés du Bronze moyen au début du premier âge du Fer, malgré un ralentissement de la fréquentation à l'âge du Bronze récent et une lente reprise au début de l'âge du Bronze final. La contribution de Solène Chevalier analyse l'occupation du sol dans cet espace. Les échanges et le commerce semblent impacter ce peuplement dès le Bronze moyen, des relations se tissant avec le monde mycénien. C'est à cette période également que se met en place dense maillage de sites sur le rivage, les berges fluviales et autour des lagunes, qui exploitent les ressources naturelles comme le sel. Ces sites spécialisés entretiennent des relations de complémentarité et d'interdépendance avec d'autres habitats localisés plus en retrait de la côte.

L'île de Corse constitue un cas paradoxal puisqu'elle ne semble compter que peu d'installations littorales à l'âge du Bronze. Ces derniers sont concentrés en périphérie des lagunes de la façade tyrrhénienne, et compte parmi les sites ayant livré du mobilier de type protoapenninique proche des productions d'Italie centrale. Le golfe de Lava, sujet de l'article de Kewin Peche-Quilichini *et alii.*, fait figure d'exception puisqu'il est ceinturé par un réseau de sites fortifiés. Cette implantation reproduit à proximité du littoral un type d'implantation fréquent dans l'arrière-pays au Bronze moyen. Elle pourrait être liée à une surveillance des accès côtiers ou au contrôle des terroirs constitués par des bassins versants de petites dimensions.

VIVRE SUR LE LITTORAL ATLANTIQUE

Sur le littoral atlantique, bien que les contextes d'implantations des sites soient bien différents de ceux des autres régions prises en examen, les questions de dépendance, d'autonomie et de complémentarité avec les occupations de l'arrière-pays se posent dans les mêmes termes.

La synthèse présentée par Yvan Pailler *et alii* sur le site de Beg ar Loued, au sud de l'île de Molène (Finistère), illustre le mode de vie d'une communauté

insulaire du Bronze ancien tournée vers l'exploitation des ressources locales. L'agriculture et l'élevage y sont ainsi complétés par la pêche sur estran, la collecte des patelles ainsi que la chasse aux oiseaux migrateurs. Pour autant ce groupe était pleinement en prise avec les innovations culturelles caractérisant le continent. L'hypothèse d'un lieu occupant un rôle stratégique dans les échanges maritimes entre la France et l'Angleterre peut donc être émise. Cet habitat pourrait dès lors être intégré à l'un des territoires « princiers » définis en Bretagne à partir de la répartition des tumulus du Bronze ancien.

Caroline Mougne et Catherine Dupont analysent plus précisément le rôle des invertébrés marins sur la façade Manche-Atlantique à l'âge du Bronze. Il en ressort que ces derniers sont largement consommés sur la bande littorale, jusqu'à 20 km environ du trait de côte actuel. Il faudra en revanche attendre la fin de l'âge du Fer pour observer des échanges de produits marins frais vers l'arrière-pays. Par ailleurs, les autres utilisations des invertébrés marins illustrés dans les pratiques funéraires et cultuelles, mais aussi dans les activités artisanales telles que la teinture, la parure, ou dans l'architecture soulignent leurs implications dans de nombreux domaines de la vie des communautés protohistoriques.

Les différents cas envisagés dans cette ouvrage témoignent donc d'une diversité des situations, montrant qu'il est illusoire de vouloir définir un modèle unique de la fonction et du fonctionnement des sites de l'âge du Bronze établis en contexte littoral. Parmi les approches proposées par les différents contributeurs, une préoccupation commune ressort néanmoins, qui a d'ailleurs gagné l'ensemble de la discipline archéologique cette dernière décennie (par ex. Knappett, 2013). Il s'agit de la nécessité d'envisager ces sites comme les composantes de réseaux. Local tout d'abord, qui regroupe aussi bien des occupations littorales que des sites de l'hinterland. Mais également des réseaux suprarégionaux, de commerce, d'échanges, sociaux voire diplomatiques, dans lesquels ces implantations semblent constituer des nœuds stratégiques, ainsi que cela a pu être proposé pour les palafittes (Jennings, 2014). Le rôle de ces sites littoraux au sein des différents réseaux dépend aussi du degré de spécialisation de leur activité. Dans la plupart des cas envisagés celle-ci transparaît mal, ils illustrent plutôt des habitats pour lesquels l'exploitation du milieu littoral ne constitue qu'une activité complémentaire. L'exemple de l'Italie tyrrhénienne montre toutefois que des types d'exploitations spécialisées peuvent exister. D'autres formes de division du travail, artisanal ou agricole, peuvent également être envisagées pour certains villages palafittiques. Cette différenciation paraît s'inscrire dans la tendance à la hausse de la spécialisation des tâches observée à l'âge du Bronze (Brun, 2015), et pourrait tout aussi bien dépendre de la complexité politique de la société dans laquelle elle s'inscrit.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BONNAMOUR L. (1989) – L'habitat Bronze final du Gué des Piles à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Étude archéologique, *Gallia Préhistoire*, 31, p. 159-189.
- BONNAMOUR L., MARINVAL P., MARGUERIE D., LAMBERT G., LAVIER C., POULAIN T. (1990) – Les habitats du Bronze final 3 dans la moyenne vallée de la Saône au sud de Chalon et le Gué-des-Piles, in M.-J. Roulière-Lambert (dir.), *Un monde villageois. Habitat et milieu naturel en Europe de 2000 à 500 av. J.-C.*, Lons-le-Saunier, Musée d'archéologie, Cercle Girardot, p. 97-111.
- BRUN P. (2015) – Réflexion sur les degrés de spécialisation artisanale dans les sociétés de l'âge du Bronze, in S. Boulud-Gazo et T. Nicolas (dir.), *Artisanats et productions à l'âge du Bronze*, actes de la journée de la Société préhistorique française (Nantes, 8 octobre 2011), Dijon, APRAB et Paris, Société préhistorique française (Séances de la Société préhistorique française, 4), p. 11-22.
- COUSSERAN-NÉRÉ S., NÉRÉ É. (2014) – L'agglomération protohistorique de Chens-sur-Léman, un modèle d'habitat inédit, *Archéopages*, 40, p. 36-47.
- GAILLEDRAT É. (2014) – *Espaces coloniaux et indigènes sur les rivages d'Extrême-Occident méditerranéen (X^e-III^e s. avant notre ère)*, Montpellier, PUM (Mondes anciens), 293 p.
- HONEGGER M., MORDANT C. (2012) – *L'homme au bord de l'eau. Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire*, actes du 135^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques du CTHS « Paysages » (Neuchâtel, 6-11 avril 2010), Paris, CTHS (Documents préhistoriques, 30) et Lausanne, CAR (Cahiers d'archéologie romande, 132), 391 p.
- HONEGGER M. (2005) – Les villages littoraux du Néolithique : égalité et autarcie ou complémentarité et mise en réseau ?, in P. Della Casa et M. Trachsel (dir.) *WES'04 – Wetland Economies and Societies*, actes du colloque international (Zurich, 10-13 mars 2004), Zurich, Chronos (Collectio Archaeologica, 3), p. 185-194.
- JENNINGS B. (2014) – *Travelling Objects: Changing Values. The Role of Northern Alpine Lake-Dwelling Communities in Exchange and Communication Networks during the Late Bronze Age*, Oxford, Archaeopress Archaeology, 219 p.
- KNAPPETT K. (2013) – *Network Analysis in Archaeology: New Approaches to Regional Interaction*, actes du SAA 75th Anniversary Meeting (St. Louis, 14-18 avril 2010), Oxford, Oxford University Press, 350 p.
- LANGENEGGER F. (2012) – De la forêt au village sur le littoral neuchâtelois. Dendro-archéologie des pieux de Bevaix/Sud (Neuchâtel, Suisse, 1009 à 952 av. J.-C), in M. Honegger et C. Mordant (dir.), *L'homme au bord de l'eau. Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire*, actes du 135^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques du CTHS « Paysages » (Neuchâtel, 6-11 avril 2010), Paris, CTHS (Documents préhistoriques, 30) et Lausanne, CAR (Cahiers d'archéologie romande, 132), p. 239-259.
- MAGNY M. (1993) – Une nouvelle mise en perspective des sites archéologiques lacustres : les fluctuations holocènes des lacs jurassiens et subalpins, *Gallia Préhistoire*, 35, p. 253-282.
- MANEN C., PERRIN T., RAUX A., BINDER D., LE BOURDONNEC F.-X., BRIOIS F., CONVERTINI F., DUBERNET S., ESCALLON G., GOMART L., GUILAINE J., HAMON C., PHILIBERT S., QUEFFELEC A. (2019) – Le sommet de l'iceberg ? Colonisation pionnière et néolithisation de la France méditerranéenne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 116, 2, p. 317-361.
- NÉRÉ É., ISNARD F. (2012) – L'occupation humaine au Bronze final sur les berges du Léman : deux exemples d'habitats à Chens-sur-Léman, « rue de Charnage » et « Vèreître », in M. Honegger et C. Mordant (dir.), *L'homme au bord de l'eau. Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire*, actes du 135^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques du CTHS « Paysages » (Neuchâtel, 6-11 avril 2010), Paris, CTHS (Documents préhistoriques, 30) et Lausanne, CAR (Cahiers d'archéologie romande, 132), p. 327-344.
- PÉTREQUIN P., MAGNY M., BAILLY M. (2005) – Habitat lacustre, densité de population et climat. L'exemple du Jura français, in P. Della Casa et M. Trachsel (dir.) *WES'04 – Wetland Economies and Societies*, actes du colloque international (Zurich, 10-13 mars 2004), Zurich, Chronos (Collectio Archaeologica, 3), p. 143-168.
- PÉTREQUIN P. (1984) – *Gens de l'eau, gens de la terre, ethno-archéologie des communautés lacustres*, Paris, Hachette (La mémoire du temps), 345 p.
- UNESCO (2011) – *Décisions adoptées par le comité du patrimoine mondial à sa 35^e session*, WHC-11/35.COM/20, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel mondial, comité du patrimoine mondial, 35^e session (Paris, 19-29 juin 2011), 290 p.

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

- Yves BILLAUD : Ingénieur de recherche, Ministère de la Culture / Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines. UMR 5138 ArAr (Lyon).
- Benoît DEVILLERS : Maître de Conférence en Géographie physique à l'Université Paul-Valéry - Montpellier 3. UMR 5140 ASM (Montpellier).
- Bertrand DUCOURAU : Conservateur en Chef du Patrimoine et Directeur des Musées d'Agde (Hérault).
- Jean GASCÓ : Chargé de recherche honoraire au CNRS. UMR 5140 ASM (Montpellier).
- Thibault LACHENAL : Chargé de recherche au CNRS. UMR 5140 ASM (Montpellier). APRAB.
- Frédéric LEROY : Conservateur du patrimoine, Ministère de la Culture / Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (Marseille).

Henri MARCHESI : Ancien conservateur régional adjoint de l'archéologie. Direction régionale des affaires culturelles Occitanie.

Claude MORDANT : Professeur émérite de Protohistoire européenne à l'Université de Bourgogne. UMR 6298 ArTeHis (Dijon). Président de l'APRAB et de la SPF.

COMITÉ DE LECTURE

Yves BILLAUD, Bernard DEDET, Jean GASCÓ, José GOMEZ DE SOTO, Thibault LACHENAL, Cyril MARCIGNY, Claude MORDANT, Théophile NICOLAS, Rebecca PEAKE, Kewin PECHE-QUILICHINI, Gaël PIQUÈS, Mafalda ROSCIO, Florian SOULA.